



FLEXITIME : une avancée réelle, des améliorations possibles

R&D œuvre depuis des années à introduire à la Commission des formes adaptées d'organisation du travail telles que le télétravail, le flexitime, le temps partiel....

En effet l'adage « personnel heureux = personnel efficace » se vérifie chaque jour dans les services. En permettant une conciliation de la vie personnelle et professionnelle, le flexitime contribue à l'amélioration des conditions de travail. Il contribue également à l'amélioration de la mobilité dans la ville en étalant les pointes de trafic et conduit souvent à une réduction du temps de transport.

R&D a donc apporté tout son soutien à l'introduction du flexitime à la Commission même si sa mise en place s'est souvent heurtée à la réticence de certains Directeurs généraux ou Chefs d'unité. Son introduction récente n'a pas encore vaincu toutes les résistances et il subsiste encore ça et là des problèmes sérieux.

Il existe, de plus, des disparités évidentes au sein des services : certaines, inévitables, sont liées à la fonction ou à une organisation spécifique, mais d'autres n'ont aucune justification et une harmonisation de sa mise en place serait nécessaire et souhaitable.

Une enquête menée par l'administration basée sur un échantillonnage de 5 300 personnes a donné lieu à 1749 réponses. **R&D** sera associé à l'analyse des résultats de cette enquête. **R&D** examinera les services où des problèmes se posent (récupération des heures prestées..) et fera des propositions afin de faire évoluer la réglementation pour mieux répondre aux souhaits des collègues.

Il apparaît que trois points méritent une attention particulière :

- * le contrôle des horaires afin d'éviter tout « flicage » ;
- * la récupération des heures supplémentaires validées par le chef d'unité ;
- * la réduction de la plage horaire de l'après midi pour permettre aux parents de retrouver plus tôt leurs enfants et aux collègues s'occupant de leurs anciens d'avoir une flexibilité plus grande...

R&D exige l'application de la réglementation en particulier pour la récupération des heures supplémentaires validées par le chef d'unité et pour mettre fin à certains "flicages" mis en place ici ou là.

Faites-nous part de vos difficultés, de vos suggestions. Cela aidera **R&D** à mieux prendre en compte les difficultés que vous avez observé et à mieux intégrer vos désirs et vos souhaits dans l'évolution de la réglementation.

Voter **R&D (liste n°8) est la meilleure façon d'obtenir des résultats concrets...**

Pour adhérer à R&D/To join R&D Bruxelles : envoyer ce talon à /send this stub to R&D, J-79 09/232,

NOM/NAME:

Adresse adm/Adm Address:

Consultez notre site web/Consult our website: <http://www.renouveau-democratie.eu>

Secrétariat politique/Political Secretary: Helena Ferreira Ramos VLAHOPOULOS (61005), Marco PINO (57371)

Membres du Comité Exécutif: Franco IANNIELLO, Giuseppe ADURNO, Isa BIRKE, Domingos DIAS, Michael DOCHERTY Fabien DURAND, Raymond HILL, Emile KIMMAN, Raffaele NAPOLITANO, Michele OTTATI, Helena Ferreira Ramos VLAHOPOULOS, Helga VOGELMANN, Cristiano SEBASTIANI, Helen SUTCLIFFE, Bruno UGUCCIONI.